

Important : les CPE sont promus en fonction d'un seul critère, la note administrative de l'année scolaire précédente.
 À barème égal, 2 critères séparent les candidats : - l'ancienneté dans l'échelon au 1^{er} septembre inclus puis si besoin la date de naissance.

Tableau d'avancement

ECHELONS	GRAND CHOIX	CHOIX *	ANCIENNETE
Proportion de promus	30 % des promouvables au gd choix	5/7 des promouvables au choix	Tous les promouvables à l'ancienneté
du 1 ^{er} au 2 ^{ème}			
du 2 ^{ème} au 3 ^{ème}			
du 3 ^{ème} au 4 ^{ème}			1 an
au 4 ^{ème} au 5 ^{ème}	2 ans		2 ans 6 mois
du 5 ^{ème} au 6 ^{ème}	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
du 6 ^{ème} au 7 ^{ème}	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
du 7 ^{ème} au 8 ^{ème}	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
du 8 ^{ème} au 9 ^{ème}	2 ans 6 mois	4 ans	4 ans 6 mois
du 9 ^{ème} au 10 ^{ème}	3 ans	4 ans	5 ans
du 10 ^{ème} au 11 ^{ème}	3 ans	4 ans 6 mois	5 ans 6 mois

* Les proportions de promus au choix s'entendent par rapport au nombre de promouvables non déjà promus au grand choix.

Nombre de promouvables et de promus en 2012 / 2013

Echelon	Grand choix		Choix *	
	Promouvables	Promus (30%)	Promouvables	Promus (5/7)
4 au 5	2	1		
5 au 6	4	1	6	4
6 au 7	22	7	17	12
7 au 8	19	6	17	12
8 au 9	24	7	13	10
9 au 10	15	4	11	8
10 au 11	16	5	17	12
Total	102	31	81	58

Note administrative, ancienneté dans l'échelon (au 1er /09/2012 inclus) et date de naissance du dernier promu

ECHELON	DERNIER PROMU	GRAND CHOIX	CHOIX
Du 4 au 5	Barème :	18.40	
	Ancienneté dans l'échelon :	02 ans 00 mois 01 jour	
	Date de naissance :	07/10/1979	
Du 5 au 6	Barème :	19.30	18.70
	Ancienneté dans l'échelon :	02 ans 06 mois 01 jour	02 ans 04 mois 25 jours
	Date de naissance :	31/03/1981	21/10/1971
Du 6 au 7	Barème :	19.60	19.40
	Ancienneté dans l'échelon :	02 ans 00 mois 07 jours	03 ans 00 mois 01 jour
	Date de naissance :	16/08/1978	18/11/1954
Du 7 au 8	Barème :	19.90	19.90
	Ancienneté dans l'échelon :	01 an 07 mois 14 jours	02 ans 09 mois 03 jours
	Date de naissance :	25/07/1973	17/02/1953
Du 8 au 9	Barème :	20.00	20.00
	Ancienneté dans l'échelon :	02 ans 01 mois 02 jours	03 ans 06 mois 27 jours
	Date de naissance :	12/08/1971	02/05/1974
Du 9 au 10	Barème :	20.00	20.00
	Ancienneté dans l'échelon :	02 ans 11 mois 14 jours	03 ans 06 mois 12 jours
	Date de naissance :	14/05/1968	06/03/1966
Du 10 au 11	Barème :	20.00	20.00
	Ancienneté dans l'échelon :	02 ans 09 mois 14 jours	03 ans 07 mois 28 jours
	Date de naissance :	15/01/1966	05/05/1962

Les commissaires paritaires du SNES :

Nelly BOLLARD, Fanny VALLA, Jean-Pierre STRAPPAZZON
 Olivier MARAIS, Laure GONIN, Hervé JACQUY